

PHILIPPE WOLPIN
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre de l'Ile de France
Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie de Paris

**FONDATION LEONIE CHAPTAL
FLC**

**19, Rue Jean LURCAT
95200 SARCELLES**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le Conseil d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation LEONIE CHAPTAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Ph.W

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre Trésorier et dans les autres documents adressés aux Membres du Conseil d'Administration de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Membres du Bureau.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Savigny S/Orge, le 24 mars 2021

Philippe WOLPIN



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ph.w

FLC
19 RUE JEAN LURCAT
Le Haut du Roy
95200 SARCELLES

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Cabinet Frédéric ROSI
127, Av Jean-Baptiste Clément
92000 BOULOGNE
01.46.05.11.35

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Autres immobilisations incorporelles	126 750	110 000	16 750	18 965
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	831 283	191 714	639 569	651 535
	Constructions	3 752 236	2 645 347	1 106 888	1 261 272
	Installations techniques, matériels et outillage	71 073	60 741	10 332	8 918
	Autres immobilisations corporelles	630 632	473 827	156 805	95 136
	Immobilisations corporelles en cours	139 085		139 085	36 660
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 281		3 281	3 212
TOTAL (I)		5 554 338	3 481 628	2 072 710	2 075 699
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures				
	Autres approvisionnements	2 002		2 002	3 478
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	7 611		7 611	2 262
	CREANCES (2)				
	Créances redevables et comptes rattachés (3)	220 050	33 567	186 484	318 650
	Autres créances	117 435	4 038	113 397	75 626
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	6 244 810		6 244 810	5 996 466
	Charges constatées d'avance	54 252		54 252	51 058
	TOTAL (III)	6 646 160	37 605	6 608 555	6 447 539
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		12 200 498	3 519 233	8 681 265	8 523 238

- (1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.
- (2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :
- (3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	2 480 611	2 480 611
	Ecart de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Dons et legs		
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation avec droit de reprise		
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement		
	Réserves de compensation	156 000	156 000
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	Autres réserves		
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 862 021	1 811 552
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	488 383	628 002
DETTES (1)	Dépenses non opposables au tiers financeurs		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)(1)	130 564	320 712
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 497 930	1 260 503
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	Couverture du besoin en fonds de roulement		
	Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations		
	Réserves des plus-values nette d'actif		
	Immobilisations grevées de droits		
	Provisions règlementées		
	TOTAL (I)	6 615 510	6 657 380
	Comptes de liaison		
	TOTAL (II)		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	542 083	596 091
	Fonds dédiés	195 900	159 721
	TOTAL (III)	737 983	755 812
	DETTES (4)		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Redevables créditeurs		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 509	100 080
	Dettes fiscales et sociales	827 928	727 529
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 492	3 908
	Autres dettes (5)	322 858	193 886
	Produits constatés d'avance	70 986	84 643
	TOTAL (IV)	1 327 772	1 110 046
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL (V)		
TOTAL PASSIF		8 681 265	8 523 238

(1) Dont compte 1201 :

et compte 1291 :

résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier :cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an :

Dont à moins d'un an : 1 327 772

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	- prestations de services	658 652	849 087
	- divers	465	308
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification		
	Subventions d'exploitations et participations	5 097 322	4 868 633
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	76 967	26 698
	Transfert de charges	154 191	206 360
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation		5 987 597	5 951 086
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures		
	Variation de stock		
	Achats d'autres approvisionnements	47 699	17 749
	Variation de stock	1 477	
	Achats non stockés de matières et fournitures	88 904	100 588
	Services extérieurs et autres	848 580	790 175
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	329 444	333 551
	- autres	22 450	22 510
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	2 995 618	2 872 358
	- charges sociales	1 290 483	1 222 536
	- autres charges de personnel	114 375	130 264
	Dotation aux amortissements et provisions		
	Dotation aux amortissements :		
	- des immobilisations	226 798	227 999
	- des charges d'exploitation à répartir		
	Dotation aux dépréciations et provisions :		
	- sur actif circulant	21 170	30 544
	- pour risques et charges d'exploitation		32 210
	Autres charges	1 447	7 449
Total des charges d'exploitation		5 988 445	5 787 934
RESULTAT D'EXPLOITATION		(848)	163 152

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		(848)	163 152
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières		
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	104 225	105 102
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		104 225	105 102
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		104 225	105 102
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		103 377	268 254
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	2 010	2 000
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital	64 450	57 286
	Reprises sur provisions		
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- reprises sur autres provisions		
	Transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		66 460	59 286
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	- exercice courant	3 094	6 828
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- dotations aux autres provisions réglementées		
Total des charges exceptionnelles		3 094	6 828
RESULTAT EXCEPTIONNEL		63 366	52 458
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		7 756	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		43 935	
TOTAL DES PRODUITS		6 166 038	6 115 474
TOTAL DES CHARGES		6 035 475	5 794 762
EXCEDENT ou DEFICIT		130 564	320 712
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

RESULTATS 2020			RESULTAT 2019
par département			
I.F.S.I.	excédent	64 169,09 €	185 431,26 €
I.F.A.S. & I.F.A.P.	déficit	- 151 554,79 €	- 52 901,90 €
Formation Continue	déficit	- 62 372,92 €	10 927,73 €
S.S.I.A.D.	excédent	83 114,88 €	112 052,24 €
E.S.A.D.	excédent	64 725,41 €	25 196,12 €
E.T.P. Educ.Thérap. "SIDACTION"	déficit	- 29 210,27 €	464,82 €
Action "BAOBAB"	déficit	- 10 600,66 €	- 5 792,60 €
Recherche & Innovation	déficit	- 58 341,55 €	- 104 102,55 €
Mineurs non accompagnés	déficit	- 3 644,00 €	- €
Prévention chutes		- €	- €
Gestion Patrimoine	excédent	234 279,09 €	149 437,19 €
	excédent	<u>130 564,28 €</u>	<u>320 712,31 €</u>

REPARTITION DU RESULTAT			RESULTAT 2019
<u>RESULTAT ACQUIS à la Fondation</u>		<u>99 319,96 €</u>	<u>50 469,77 €</u>
Formation Continue (<i>cursus partiels AS & AP, formation préparatoire et formation extérieure</i>)	déficit	- 62 372,92 €	10 927,73 €
Action "BAOBAB"	déficit	- 10 600,66 €	- 5 792,60 €
Recherche & Innovation	déficit	- 58 341,55 €	- 104 102,55 €
Gestion Patrimoine	excédent	234 279,09 €	149 437,19 €
Mineurs non accompagnés	déficit	- 3 644,00 €	- €
Prévention chutes		- €	- €
<u>RESULTAT SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS</u>		<u>31 244,32 €</u>	<u>270 242,54 €</u>
I.F.S.I.	excédent	64 169,09 €	185 431,26 €
I.F.A.S. & I.F.A.P.	déficit	- 151 554,79 €	- 52 901,90 €
S.S.I.A.D.	excédent	83 114,88 €	112 052,24 €
E.S.A.D.	excédent	64 725,41 €	25 196,12 €
Action "BAOBAB"		- €	
E.T.P. Educ.Thérap. "SIDACTION"	déficit	- 29 210,27 €	464,82 €

COMPTES ANNUELS 31 DECEMBRE 2020

- A N N E X E L E G A L E -

ACTIVITES

Au cours de l'année 2020, les activités de la Fondation Léonie Chaptal se sont structurées autour de trois pôles :

Pôle FORMATION

- La formation d'infirmier(e)s : Institut de Formation en Soins Infirmiers.
- La préparation à l'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers.
- La formation d'aides soignant(e)s : Institut de Formation d'Aide-soignantes.
- La formation d'auxiliaires de puériculture : Institut de Formation d'Auxiliaires de puériculture.
- La préparation au concours d'entrée dans les écoles d'auxiliaire de puériculture, d'aide-soignant(e) et d'aide médico-psychologique.
- Les Formations continue intra ou extra muros (V.A.E., cursus partiel, aspirations endotrachéales, éducation thérapeutique des patients, droits des usagers ...).

Pôle SOINS

- Le service de soins à domicile pour personnes âgées et handicapées, de 130 places dont 20 places de SSIAD renforcés depuis 2015 (pour les personnes les plus dépendantes).
- Une équipe spécialisée Alzheimer à Domicile depuis juin 2012, et une deuxième équipe subventionnée à compter de novembre 2017.
- Un programme d'Education Thérapeutique ambulatoire (à domicile) pour Personnes vivant avec le VIH (E.T.P.) validée par l'A.R.S. en 2016.
- Une action de sensibilisation à l'E.T.P.
- Le dispositif « BAOBAB » pour la prévention, le dépistage du VIH et l'accompagnement des personnes vivant avec le VIH/SIDA.
- La prévention des chutes à domicile

Pôle divers

- Le pôle « recherche & innovation » a été créé pour permettre à la Fondation d'anticiper les évolutions tant sur le plan de la formation que pour celui du soin
- Mineurs non accompagnés

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 dont le total est de : 8.681.265 €uros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le total des produits est de 6.166.038 €uros, et qui dégage un excédent de 130.564 €uros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis dans le respect des principes comptables suivants :

- CONTINUITE DE L'EXPLOITATION
- PERMANENCE DES METHODES COMPTABLES
- INDEPENDANCE DES EXERCICES
- PRUDENCE

Les comptes sont présentés selon les normes du règlement CRC n°99-01.

Impact des conséquences de la pandémie de covid-19

Les comptes annuels présentés au 31 Décembre 2020 intègrent les conséquences économiques liées aux mesures gouvernementales de confinement de mi-mars 2020 et toute fin octobre 2020 visant à lutter contre les première et deuxième vagues de covid-19.

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Fondation.

Si les subventions CRIF et ARS n'ont pas été impactées, la perte d'activité sur le secteur de la Formation Continue peut être évaluée à 21 K€.

Les conséquences des mesures gouvernementales de lutte contre la covid-19 édictées mi- mars 2021 ne sont pas à l'heure actuelle chiffrables, sauf une perte de prestations sur le secteur de la Formation Continue.

A la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2020 par le Président, la direction de la Fondation n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre ses activités.

METHODE GENERALE D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les comptes de bilan et de résultat rendent compte des mouvements de l'ensemble des activités gérées par la Fondation.

INFORMATION IMPORTANTE SUR LA PRESENTATION DU RESULTAT

Les nouvelles normes comptables imposent désormais de présenter le résultat de la Fondation en incluant les excédents ou déficits sous contrôle des organismes de tutelles financeurs.

Ainsi l'excédent 2020 se répartit comme suit :

- Excédent acquis à la Fondation	99.320 €
- Excédent sous contrôle des tiers financeurs	<u>31.244 €</u>
Total excédent 2020	<u>130.564 €</u>

Pour information l'excédent 2019 était décomposé :

- Excédent acquis à la Fondation	50.470 €
- Excédent sous contrôle des tiers financeurs	<u>270.242 €</u>
Total excédent 2019	<u>320.712 €</u>

COMPTES D'ACTIF

IMMOBILISATION

La méthode d'évaluation retenue est celle du coût historique (les immobilisations transférées par l'Association "Maison Ecole d'Infirmières CHAPTAL figurent pour l'ensemble des valeurs d'apport au 30 Juin 1990). c.f. tableau des immobilisations page 8

AMORTISSEMENTS des immobilisations corporelles :

Les taux pratiqués sont en conformité avec les règles établies par le plan comptable hospitalier.

Les principaux taux retenus sont les suivants :

- 09% à 25% pour les agencements et aménagements de terrain
- 3,33% et 4% pour la construction
- 10% pour l'installation générale, agencements et aménagements des constructions
- 10% à 20% pour le matériel et outillage
- 20% pour le matériel de bureau et informatique
- 33% pour le matériel informatique
- 10% pour le mobilier

STOCKS

Les stocks sont valorisés suivant la méthode du premier entré premier sorti (PEPS).

CREANCES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

C R E A N C E S	Solde 31/12/2020	créances à - 1an	créances à + 1an et + 5 ans
Fournisseurs	7.611 €	7.611 €	- €
Elèves	186.484 €	186.484 €	- €
Personnel	1.819 €	1.819 €	- €
Autres créances	111.578 €	111.578 €	- €
T o t a u x	307.492 €	307.492 €	- €

COMPTES DE PASSIF

VARIATION FONDS ASSOCIATIFS

FONDS ASSOCIATIFS	Montant au 01/01/2020	Affectation résultats et retraitements	Dotation exercice 2020	Reprise exercice 2020	Montant au 31/12/2020
<u>FONDS PROPRES</u>					
FONDS DE RESERVE FONDATION	143 876 €	- €	- €	- €	143 876 €
DOTATIONS FONDATION	2 286 735 €	- €	- €	- €	2 286 735 €
DONATIONS AFFECTEES	50 000 €	- €	- €	- €	50 000 €
REPORT A NOUVEAU	1 811 552 €	50 470 €	- €	- €	1 862 021 €
Totaux	4 292 163 €	50 470 €	- €	- €	4 342 632 €
<u>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</u>					
RESERVE DE COMPENSATION SSIAD	156 000 €	- €	- €	- €	156 000 €
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT REPRISE RESULTAT SOUS CONTRÔLE DE TIERS	628 002 €	12 790 €	- €	- 152 409 €	488 383 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 260 503 €	257 452 €	44 425 €	- 64 450 €	1 497 930 €
FONDS DEDIES S.S.I.A.D.	60 537 €	- €	26 065 €	- €	86 602 €
FONDS DEDIES E.T.P.	99 183 €	- €	- €	- 7 756 €	91 427 €
FONDS DEDIES I.F.S.I	- €	- €	17 870 €	- €	17 870 €
Totaux	2 204 225 €	270 242 €	88 360 €	- 224 615 €	2 338 213 €

Au cours de l'année 2020, le Conseil Régional d'île de France a fait part de son accord pour que l'excédent sous contrôle de tiers financeurs de l'année 2017 (257.452,13 €) soit affecté à l'investissement prévu pour la transformation de l'ancien internat en bureaux. Ce montant est donc transféré dans le tableau ci-dessus de la ligne « Fonds associatifs avec droit reprise résultat sous contrôle des tiers » à la ligne « Subventions d'investissement ».

FONDS DE DOTATION

Il s'élève au 31/12/2020 à 2.286.735,26 €uros (15.000.000 Francs) conformément à l'article 10 des statuts approuvés par le décret au 31/07/1990.

REPORT A NOUVEAU CREDITEUR

Solde au 31 Décembre 2019	1.811.551,53 €
Affectation de l'excédent 2019	50.469,77 €
Solde au 31 Décembre 2020	<u>1.862.021,30 €</u>

RESULTAT SOUS CONTROLE DES TIERS FINANCEURS

▪ <u>Du Conseil Régional IDF. pour l'I.F.S.I./ l'I.F.A.S. et l'I.F.A.P</u>	285.984,59 €
Excédent 2007	50.368,09 €
Déficit 2008	- 80.780,54 €
Excédent 2009	52.705,10 €
Excédent 2010	155.888,58 €
Excédent 2011	94.258,92 €
Excédent 2012	47.843,56 €
Déficit 2013	-27.213,21 €
Excédent 2014	49.711,47 €
Excédent 2015	43.453,11 €
Excédent 2016	167.169,18 €
Reprise des excédents de 2007-2016 (accord du C.Régional)	-553.404,26 €
Excédent 2017	257.452,13 €
Reprise excédent 2017 (accord du C.Régional)	-257.452,13 €
Excédent 2018	153.455,23 €
Excédent 2019	132.529,36 €
▪ <u>Du Conseil Régional pour la Coordination VIH/SIDA</u>	13.034,96 €
Excédent 2003 à 2006	21.228,18 €
Excédent 2009	596,39 €
Excédent 2010	2.533,90 €
Déficit 2011	- 11.257,57 €
Déficit 2012	- 65,94 €
▪ <u>De l' Agence Régional de Santé I.D.F.</u>	137.249,21 €
Excédent 2019 pour le <u>Service de Soins à Domicile</u>	112.052,67 €
Excédent 2019 pour l' <u>Equipe Spécialisée Alzheimer</u>	25.196,54 €
• <u>De l' Agence Régional de Santé I.D.F. pour l' Education Thérapeutique ambulatoire Polypathologie (E.T.P.)</u>	51.187,48 €
Excédent 2013	27.054,21 €
Excédent 2014	12.075,98 €
Déficit 2015	- 523,69 €
Excédent 2016	2.493,97 €
Excédent 2017	9.279,54 €
Excédent 2018	342,65 €
Excédent 2019	464,82 €
• <u>De l' Agence Régional de Santé I.D.F.</u>	926,93 €
Excédent 2018 pour BAOBAB	926,93 €

Solde au 31 Décembre 2020

488.383,17 €

FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS

RESSOURCES (crédits accordés par l'A.R.S.)	Montant initial	Fonds à engager au 01/01/2020	Utilisation sur exercice 2020	Engagement à réaliser s/nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager au 31/12/2020
Pour le S.S.I.A.D					
- Formation ergonomique (2001)	6 098 €	6 098 €	- €	- €	6 098 €
- Renforcement du personnel (2001)	9 910 €	9 910 €	- €	- €	9 910 €
- Risques météorologiques (2003)	27 489 €	27 489 €	- €	- €	27 489 €
- Mesures d'exploitation (2003)	5 000 €	5 000 €	- €	- €	5 000 €
- Evaluation externe (2010)	10 000 €	2 047 €	- €	- €	2 047 €
- Formation du personnel (2012)	30 000 €	8 991 €	- €	- €	8 991 €
- Formation qualifiante du personnel (2013)	9 600 €	30 €	- €	- €	30 €
- Rempl agents partis en formation (2013)	17 095 €	746 €	- €	- €	746 €
- Formation qualifiante du personnel (2015)	3 612 €	226 €	- €	- €	226 €
- Stock de masques (2020)	20 250 €	- €	- €	20 250 €	20 250 €
- Excédent prime covid (2020)	5 815 €	- €	- €	5 815 €	5 815 €
Totaux	144 869 €	60 537 €	- €	26 065 €	86 602 €
Pour l' E.T.P.	149 412 €	99 183 €	7 756 €	- €	91 427 €
Pour l'I.F.S.I	- €	- €	- €	17 870 €	17 870 €

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020
Provisions pour charges				
- pour dotation service S.A.D.	7 622 €	- €	- €	7 622 €
- pour charge de personnel SAD	10 000 €	- €	- €	10 000 €
Provision indemnité départ retraite	578.469 €	- €	54.008 €	524.461 €
Dépréciation créances douteuses	39.395 €	17.132 €	22.959 €	33.567 €
Dépréciation fournisseurs	0 €	4.038 €	0€	4.038€
Totaux	635.486 €	21.170 €	76.967 €	579.688 €

PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Cette provision a été évaluée conformément à la recommandation de l'Ordre des Experts Comptables. L'engagement a été calculé au prorata de l'ancienneté acquise au 31/12/2020 de tous les salariés par rapport à l'ancienneté à la date de départ en retraite (63 ans)

L'engagement a été réactualisé pour l'année 2020 au taux de 1% sur la durée restant à courir jusqu'à la date de départ à la retraite pour chaque salarié.

Ce taux tient compte de l'actualisation financière diminuée de l'estimation de la progression future des salaires. Les taux de turn-over et de mortalité ont été ignorés.

AUTRES DETTES

ETAT des ECHEANCES des DETTES

D E T T E S	Solde 31/12/2020	Dettes à - 1an	dettes à + 1an et + 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	101 509 €	101 509 €	- €
Organismes/Elèves &comptes rattachés	322 085 €	322 085 €	- €
Fiscales et Sociales	827 928 €	827 928 €	- €
Autres dettes	773 €	773 €	- €
Dettes sur immobilisation	4 492 €	4 492 €	- €
T o t a u x	1 256 786 €	1 256 786 €	- €

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Aucun engagement financier

AUTRES INFORMATIONS

- IMMOBILISATIONS Page 9
- CHARGES ET PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE Page 10
- CHARGES A PAYER Page 10
- EFFECTIF MOYEN Page 11
- DETAIL CHARGES & PRODUITS EXCEPTIONNELS Page 12
- REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES
DIRIGEANTS (salariés ou bénévoles) Page 12
- ECHEANCIER DES DETTES FOURNISSEURS Page 12

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

N°Cpte	Intitulés des Comptes	VALEURS BRUTES		AMORTISSEMENTS		VALEURS RESIDUELLES au 31/12/2020
		au 31/12/2019	au 31/12/2020	dotations au 31/12/2019	sorties au 31/12/2020	
2051	<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>					
2052	Concessions et droits similaires enseignement	120 200 €	13 709 €	7 159 €	110 000 €	16 750 €
	Concessions et droits similaires SAD	67 298 €	0 €	7 159 €	55 918 €	4 221 €
		52 902 €	13 709 €	0 €	54 082 €	12 529 €
211	<u>IMMOBILISATION CORPORELLES</u>	5 180 436 €	107 607 €	2 820 €	3 371 628 €	1 913 594 €
212	<u>TERRAINS</u>	496 933 €	0 €	0 €		496 933 €
212	<u>AGENCEMENT ET AMENAGT.TERRAINS</u>	334 350 €	0 €	0 €	191 713 €	142 636 €
2120	Agencement aménag. terrains hébergement	18 323 €	0 €	0 €	0 €	0 €
21210	Agencement aménag. terrains enseignement	316 027 €	0 €	0 €	173 390 €	142 636 €
213	<u>CONSTRUCTION SUR SOL PROPRE</u>	3 752 236 €	0 €	0 €	2 645 347 €	1 106 889 €
21310	Constructions hébergement	417 739 €	0 €	0 €	417 739 €	0 €
21311	Constructions enseignement	2 197 923 €	0 €	0 €	1 253 674 €	944 249 €
21351	IGAAC bâtiment enseignement	1 129 189 €	0 €	0 €	969 079 €	160 109 €
21352	IGAAC bâtiment "soins à domicile"	7 385 €	0 €	0 €	4 855 €	2 531 €
215	<u>INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL</u>					
	<u>OUTILLAGE</u>	65 492 €	5 581 €	0 €	60 741 €	10 332 €
21540	Matériel et outillage hébergement	15 937 €	0 €	0 €	15 937 €	0 €
21541	Matériel et outillage enseignement	44 708 €	5 581 €	0 €	40 532 €	9 757 €
21542	Matériel et outillage "soins à domicile"	4 846 €	0 €	0 €	4 272 €	575 €
218	<u>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	531 426 €	102 025 €	2 820 €	473 827 €	156 804 €
21811	Installations générales agencet. et aménagt.	41 216 €	0 €	643 €	40 573 €	0 €
21820	Matériel de Transport "soins à domicile"	41 189 €	0 €	0 €	38 889 €	2 300 €
21830	Matériel de bureau informatique hébergement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
21831	Matériel de bureau informatique enseignement	240 991 €	97 945 €	0 €	211 324 €	127 613 €
21832	Matériel de bureau informatique "soins à domicile"	13 946 €	0 €	0 €	12 059 €	1 888 €
21840	Mobilier Hébergement	22 383 €	0 €	0 €	22 383 €	0 €
21841	Mobilier enseignement	148 977 €	4 080 €	2 177 €	129 073 €	21 806 €
21842	Mobilier "soins à domicile"	21 844 €	0 €	0 €	19 198 €	2 645 €
21843	Mobilier ETP	880 €	0 €	0 €	327 €	552 €
21844	Autres Immobilisation Mobilier "soins à domicile"	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	<u>IMMOBILISATIONS EN COURS</u>	36 660 €	102 424 €	0 €	0 €	139 085 €
270	<u>IMMOBILISATION FINANCIERES</u>	3 212 €	69 €	0 €	0 €	3 281 €
275	Placements financiers	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Depôts et cautionnements	3 212 €	69 €	0 €	0 €	3 281 €
	TOTAUX	5 340 508 €	223 809 €	9 980 €	3 481 628 €	2 072 709 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

NATURE	Solde 31/12/2019	Solde 31/12/2020
Charges d'Exploitation	51.058 €	54.252 €
Totaux	51.058 €	54.252 €

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

NATURE	Solde 31/12/2019	Solde 31/12/2020
Produits d'Exploitation	84.643 €	70.986 €
Totaux	84.643 €	70.986 €

CHARGES A PAYER

RUBRIQUES CONCERNEES	Solde 31/12/2019	Solde 31/12/2020
Dettes Fournisseurs	25.970 €	35.989 €
Dettes Fiscales et Sociales	371.086 €	473.812 €
Autres dettes	3.833 €	138.415 €
Totaux	400.889 €	648.216 €

EFFECTIF MOYEN AU COURS DE L'ANNEE 2020

94 personnes (au 31 décembre 2021)

Soit 85.04 en Equivalent Temps Plein

	en Equivalent Temps Plein
<u>PERSONNEL PERMANENT</u>	<u>79,20</u>
CADRES	31,64
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	13,20
EMPLOYES	34,36
<u>PERSONNEL en contrat d'accompagnement dans l'emploi</u>	<u>0,00</u>
<u>PERSONNEL en contrat Adultes-Relais</u>	<u>4,36</u>
<u>PERSONNEL VACATAIRES ENSEIGNANTS</u>	<u>0,98</u>
Médecins, Surveillantes, Infirmières	
<u>APPRENTI</u>	<u>0,50</u>
<u>PERSONNEL INTERIMAIRE</u>	néant

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Montant : 66.460 €uros

Quote part des subventions d'investissement Virée au compte de résultat de l'exercice	64.450 €
Dons et libéralités	2.010 €
Divers produits exceptionnels	0 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Montant : 3.094 €uros

Aide directe aux familles (SIDACTION) pour l'action « BAOBAB »	2.934 €
Diverses charges exceptionnelles	160 €

REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

REMUNERATIONS BRUTES	147.357 €
----------------------	-----------

- Pas d'avantages en nature
-

ECHEANCIERS DES DETTES FOURNISSEURS

Montant : 51.431 €uros

Dettes échues	néant
A 30 jours	27.365 €
A 45 jours	13.093 €
A 60 jours	14.772 €
A plus de 60 jours	- 3.799 €